



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1005>

Réunion du cercle de Nantes - 18 mars 2015

- Cercles locaux - Nantes (44) -



Date de mise en ligne : jeudi 23 avril 2015

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Pour une Constituante Cercle nantais

Réunion 18 mars 2015

Présents : Christian, Bernadette, Daniel, Denis, Patrick, Loïck, Jorge, Sylvie.

Invité : Pascal Massiot JET FM, les journalistes des grands médias régionaux

Ordre du jour : tour de table, article Denis, préparation conférence de presse

Patrick et Loïck sont mandatés par le groupe pour la réunion nationale des cercles le 6 juin à Lyon : il sera question de stratégie et d'élection des constituants.

Christian explique pourquoi on crée la Constituante par rapport au referendum d'initiative populaire, par rapport à l'utilisation du 49/3.

Daniel déclare que la souveraineté populaire est toujours la grande absente :

Le texte de Denis est approuvé par tous. On suggère à Patrick de diffuser sur le site son texte sur le referendum d'initiative populaire.

Ceux qui rédigent la Constitution ne doivent pas être ceux qui gouvernent contrairement à ce qui s'est fait pour la Vème République.

Déclaration de Loïck au nom du Cercle nantais. La politique actuelle du gouvernement s'exerce dans un déni de démocratie.

On peut mentionner trois exemples de trahison de la volonté populaire :

- ▶ Le non respect du vote du 29 mai 2005, peut être considéré comme un coup d'état parlementaire et il annonçait une future crise des institutions ; il est révélateur d'une vision oligarchique du pouvoir.
- ▶ 2010 : la loi sur les retraites est votée en violation de l'engagement pris par le Président de la République, en dépit d'un mouvement social de grand ampleur.
- ▶ La loi Macron est passée par le 49.3 parce que l'exécutif craignait de se voir désavoué par sa propre majorité en cas de vote.

Cette loi ouvre la voie au pouvoir des tribunaux d'arbitrage qui prennent le pas sur les juridictions nationales, l'un des objectifs étant l'adoption du Traité Transatlantique. Les débats sur la place publique sont évités, l'Europe se soumet aux lobbies des US.

La Constituante est une association créée à Paris en 2007 par André Bellon. Une vingtaine de Cercles autonomes se sont formés depuis (dont Lyon, Marseille, Nantes). Nos statuts sont garants du respect de la souveraineté populaire et de l'indépendance vis-à-vis des partis politiques. Le site de La Constituante est consulté tous les jours

par plus de 2000 visiteurs.

Le site est alimenté par des contributions régulières, un ouvrage collectif est en cours. L'idée de base qui fonde notre mouvement est de permettre l'exercice de la souveraineté populaire. Il s'agit d'alimenter des échanges réguliers sur le site Pour Une Constituante et de donner un éclairage sur tout ce qui est abandon de souveraineté.

On fait remarquer à ce sujet l'utilisation pernicieuse du vocabulaire comme le terme de « souverainisme » utilisé de façon négative par la novlangue du discours néolibéral.

Une intervention place de la République est prévue le 22 septembre en commémoration du 22 septembre 1792. Une prise de parole publique se fera avec invitation à la presse.

Une prochaine réunion du cercle de Nantes est fixée le 14 mai. La fréquence de réunion pourrait être mensuelle.

Bernadette pose le problème de l'accessibilité des articles de La Constituante à un grand public : serait-il possible de trouver une autre forme de discours pour divulguer nos analyses et nos actions. Elle propose de diffuser gratuitement quelques brochures de présentation.

Le contact du Cercle de Nantes : pouruneconstituante.fr@gmail.com
Daniel se charge de réactiver un site web qu'il a réalisé.

Denis fait remarquer que les français sont intéressés par leurs institutions mais très insatisfaits de leur système politique, comme en témoignent l'abondance des lectures et des débats sur ce sujet.

Le rejet complet de la gauche et de la droite témoignent de l'absence de représentativité des partis politiques.

Pascal Massiot se joint à nous mais aucun autre journaliste invité ne se présentera pendant notre réunion, malgré les nombreux communiqués qu'il a transmis pour informer de notre conférence de presse : CPNA (club de la presse Nantes atlantique), Ouest France, Presse Océan, Canal B, Europe 1.

Il se propose donc d'envoyer un courriel à Marc Leduc pour l'informer sur notre organisation et ses activités. Il fera également une annonce le lendemain sur Jet FM qui rendra compte de notre réunion.

D'autre part, une émission radio est programmée avec lui et des représentants du Cercle de Nantes La Constituante à Jet FM 11, rue de Dijon. Saint-Herblain Jeudi 21 mai à 14h.

Loïck s'informerera sur les stratégies des autres cercles pour parvenir à une diffusion des positions de La Constituante dans les grands media.